

Comptes annuels

ASS PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

6-8 Passage des 2 soeurs
75009 PARIS

Exercice clos le 31/12/2020

APE : 9499Z-

SIRET : 78431306600069

CABINET ADECAC 78

13 Rue de Fourqueux

Tél : 01 39 04 29 29

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Fax : 01 39 04 29 39

Sommaire

Etats de synthèse

Bilan	2
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat détaillé	7

Annexe

Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le compte de résultat	12
Faits caractéristiques	13
Produits à recevoir et CCA	14
Composition du capital	15
Synthèse des PCA	16
Synthèse des CAP	17

Etats de gestion

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)	18
--	----

<i>Liasse</i>	<i>19</i>
---------------	-----------

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS PATRIMOINE ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	248 042
Chiffre d'affaires	64 634
Résultat net comptable (Perte)	-23 005

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Germain-En-Laye
Le 01/01/1900

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 032,80	1 244,15	788,65	1 466,25
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	14 240,00		14 240,00	14 240,00
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	34 532,73	34 532,73		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 805,53	35 776,88	15 028,65	15 706,25
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				3 201,79
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				414,00
Valeurs mobilières de placement	124 628,08		124 628,08	124 482,38
Disponibilités	108 385,11		108 385,11	78 993,90
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	233 013,19		233 013,19	207 092,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	283 818,72	35 776,88	248 041,84	222 798,32

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	54 059,66	54 059,66
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	76 860,05	76 860,05
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 362,74	107 652,76
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-23 005,00	-40 290,02
Subventions d'investissement	44 060,25	8 695,00
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	219 337,70	206 977,45
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 915,46	
Personnel	8 751,75	8 982,90
Organismes sociaux	13 928,45	5 205,94
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	108,48	632,03
Dettes fiscales et sociales	22 788,68	14 820,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 000,00	1 000,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	28 704,14	15 820,87
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	248 041,84	222 798,32

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	64 634,30	105 521,83
Subventions d'exploitation	34 400,00	46 700,00
Autres produits	204 620,34	220 412,67
Total	303 654,64	372 634,50
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	199 768,51	323 821,55
Total	199 768,51	323 821,55
MARGE SUR M/SES & MAT	103 886,13	48 812,95
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 491,84	3 117,04
Salaires et Traitements	58 042,51	58 206,26
Charges sociales	21 861,53	18 841,15
Amortissements et provisions	677,60	566,55
Autres charges	44 190,09	8 715,01
Total	127 263,57	89 446,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 377,44	-40 633,06
Produits financiers	372,44	821,62
Résultat financier	372,44	821,62
RESULTAT COURANT	-23 005,00	-39 811,44
Produits exceptionnels		3 201,79
Charges exceptionnelles		3 680,37
Résultat exceptionnel		-478,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 005,00	-40 290,02

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
20500000 – Site internet JPPM	2 032,80		2 032,80	2 032,80
28050000 – Amor logiciel		1 244,15	-1 244,15	-566,55
Concessions, brevets et droits assimilés	2 032,80	1 244,15	788,65	1 466,25
<i>Immobilisations corporelles</i>				
21100000 – Terrains	14 240,00		14 240,00	14 240,00
Terrains	14 240,00		14 240,00	14 240,00
21830000 – Matériel de bureau	13 210,82		13 210,82	13 210,82
21841000 – Mobilier epd	20 229,91		20 229,91	20 229,91
21842000 – Mobilier bureau lur	1 092,00		1 092,00	1 092,00
28183000 – Amortis. matér.bureau et informat.		13 210,82	-13 210,82	-13 210,82
28184100 – Amorts mobilier epd		20 229,91	-20 229,91	-20 229,91
28184200 – Amort mobilier bureau lur		1 092,00	-1 092,00	-1 092,00
Autres immobilisations corporelles	34 532,73	34 532,73		
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 805,53	35 776,88	15 028,65	15 706,25
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
43870000 – Charges sociales – produits à recev				3 201,79
Personnel				3 201,79
<i>Divers</i>				
40910000 – Fournisseurs – acomptes s/commandes				414,00
Avances et acomptes versés sur commandes				414,00
50812000 – CA COMPTE TITRES n° 0957818660	16,83		16,83	16,83
50850000 – COMPTE A TERME SOCIETE GENE	124 611,25		124 611,25	124 465,55
Valeurs mobilières de placement	124 628,08		124 628,08	124 482,38
51200000 – SOCIETE GENERALE	5 752,38		5 752,38	6 897,74
51201000 – Société Générale DARTAGNANS	44 060,25		44 060,25	1 649,80
51251700 – SG Banque bourgogne	13 875,23		13 875,23	11 972,16
51280000 – LIVRET SOCIETE GENERALE	43 155,33		43 155,33	47 644,62
51400000 – BANQUE POSTALE n° 10000104172	1 315,18		1 315,18	10 318,87
51880000 – Intérêts à recevoir	226,74		226,74	510,71
Disponibilités	108 385,11		108 385,11	78 993,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	233 013,19		233 013,19	207 092,07
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	283 818,72	35 776,88	248 041,84	222 798,32

Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
10300000 – Fonds associatifs	15 042,35	15 042,35
10331000 – Fds associatif Ex patrimoine enviro	16 468,47	16 468,47
10350000 – Payssac epd	22 548,84	22 548,84
Capital social ou individuel	54 059,66	54 059,66
10420000 – Prime de fusion	76 860,05	76 860,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	76 860,05	76 860,05
10688000 – Réserve As Patrimoine Environnement	67 362,74	107 652,76
Autres réserves	67 362,74	107 652,76
Résultat de l'exercice	-23 005,00	-40 290,02
19500000 – Fonds dédiés s/engagt à réaliser	44 060,25	8 695,00
Subventions d'investissement	44 060,25	8 695,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	219 337,70	206 977,45
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
40110000 – Fournisseurs	4 827,46	
40810000 – Fourn. fact non parvenues	88,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 915,46	
42100000 – Rémunérations dues	6 892,75	3 668,90
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	1 859,00	5 314,00
Personnel	8 751,75	8 982,90
43100000 – Urssaf	7 647,97	1 608,55
43711000 – Retraite non cadres+cadres	5 760,42	1 375,03
43712000 – Prévoyance non cadres+cadres	221,06	169,36
43820000 – Charges sociales s/congés à payer	299,00	2 053,00
Organismes sociaux	13 928,45	5 205,94
44200000 – Eléments recouvrés pour l'Etat	108,48	632,03
Autres dettes fiscales et sociales	108,48	632,03
Dettes fiscales et sociales	22 788,68	14 820,87
46701000 – En attente remboursement	1 000,00	1 000,00
Autres dettes	1 000,00	1 000,00
TOTAL DETTES	28 704,14	15 820,87
TOTAL PASSIF	248 041,84	222 798,32

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
70601415 – Cotisations 2019 Individuels		29 680,00	-29 680,00	-100,00
70601416 – Cotisations 2020 Individuels	34 320,00		34 320,00	
70601424 – Cotisations 2018 Associations		100,00	-100,00	-100,00
70601425 – Cotisations 2019 Associations		16 340,00	-16 340,00	-100,00
70601426 – Cotisations 2020 Associations	12 938,54		12 938,54	
70601430 – Participation assemblée générale		1 484,00	-1 484,00	-100,00
70601440 – Participation J.P.P.M.	4 530,00	5 445,00	-915,00	-16,80
70601450 – J.J.P. Participation	989,20	6 565,00	-5 575,80	-84,93
70601460 – Participation Revue	8 333,96	2 905,07	5 428,89	186,88
70601470 – Participation Voyages		35 841,00	-35 841,00	-100,00
70601480 – Participation Ateliers	390,00		390,00	
70601530 – Participation délégation BFC	1 350,00	3 110,36	-1 760,36	-56,60
70601540 – Participation Dartagnans	262,60		262,60	
70670000 – Visites guidées Siège	295,00	1 065,00	-770,00	-72,30
70694900 – Visites guidées Groupes 2019		2 986,40	-2 986,40	-100,00
70695000 – Groupes Visites et conférences 2020	1 225,00		1 225,00	
Production vendue	64 634,30	105 521,83	-40 887,53	-38,75
74000000 – Subvention entrées ville	5 000,00		5 000,00	
74100000 – Subvention Ministère de l'écologie		5 000,00	-5 000,00	-100,00
74111000 – Subvention vie associative	1 400,00	2 100,00	-700,00	-33,33
74111100 – Subvention ministère culture	8 000,00	8 000,00		
74130000 – Subvention DRAC BFC	20 000,00	31 600,00	-11 600,00	-36,71
Subventions d'exploitation	34 400,00	46 700,00	-12 300,00	-26,34
75800000 – Pds de gestion courante	9 287,00	250,00	9 037,00	NS
75820000 – Dons manuels affectés	70 332,51	51 281,83	19 050,68	37,15
75821000 – Dons manuels affectés Dartagnans	125 000,83	165 117,99	-40 117,16	-24,30
79100000 – Transfert de charges d'exploitation		3 762,85	-3 762,85	-100,00
Autres produits	204 620,34	220 412,67	-15 792,33	-7,16
Total	303 654,64	372 634,50	-68 979,86	-18,51
CONSOMMATION M/SES & M				
60610000 – Edf bureau		3 115,72	-3 115,72	-100,00
60630000 – Petit matériel bureau		615,00	-615,00	-100,00
60640000 – Fourn. administ. bureau	53,98	1 476,92	-1 422,94	-96,35
60643000 – Photocopie bureau	476,59	1 110,16	-633,57	-57,07
61300000 – Locations		800,00	-800,00	-100,00
61320000 – Loyer et charges bureau	19 309,84	19 309,84		
61350000 – Locations mobilières	2 486,21		2 486,21	
61520000 – Entretien bureau		9 082,82	-9 082,82	-100,00
61550000 – Entretien mat. bur.info	360,00	1 536,00	-1 176,00	-76,56
61600000 – Primes d'assurance	1 548,63	1 584,04	-35,41	-2,24
61830000 – Documentation technique	1 244,43		1 244,43	
62260000 – Honoraires avocats	9 070,00	8 548,00	522,00	6,11
62261000 – Honoraires comptables et paie	18 202,28	3 594,00	14 608,28	406,46
62300000 – Publicité		274,73	-274,73	-100,00
62310000 – Annonces et insertions		5,00	-5,00	-100,00
62340000 – Cadeaux		150,00	-150,00	-100,00
62350000 – Salons		1 186,30	-1 186,30	-100,00
62351000 – Frais assemblée générale		7 085,96	-7 085,96	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
62352000 – Frais J.J.P.	1 274,90	10 807,50	-9 532,60	-88,20
62352100 – Frais J.P.P.M.	1 654,00	2 586,42	-932,42	-36,05
62353000 – Frais Revue	18 529,17	5 575,62	12 953,55	232,32
62356000 – Frais Entrées de ville	5 263,81	2 808,00	2 455,81	87,46
62358000 – Frais délégation BFC	11 748,93	7 156,58	4 592,35	64,17
62359000 – Frais Concours scolaire	355,00		355,00	
62381000 – Dons Dartagnans	87 843,10	176 155,08	-88 311,98	-50,13
62384000 – Dons reversé DRAC BFC	7 750,00	14 700,00	-6 950,00	-47,28
62385000 – Dons cagnottes	5 448,80		5 448,80	
62511000 – Déplacements	1 252,06	9 885,20	-8 633,14	-87,33
62512000 – Déplacement délégués	89,05	838,40	-749,35	-89,38
62514000 – Frais Voyages		22 506,29	-22 506,29	-100,00
62570000 – Frais de réception	366,20	3 550,17	-3 183,97	-89,69
62600000 – Téléphone bureau	1 006,47	961,21	45,26	4,71
62602000 – Portable M. L.B. 06 16 57 46 89	790,39	967,44	-177,05	-18,30
62630000 – Internet & fax	1 015,70	2 368,05	-1 352,35	-57,11
62650000 – Affranchissement bureau	2 017,37	2 443,77	-426,40	-17,45
62700000 – Services bancaires	451,60	197,33	254,27	128,86
62800000 – Cotisations	160,00	840,00	-680,00	-80,95
Autres achats & charges externes	199 768,51	323 821,55	-124 053,04	-38,31
Total	199 768,51	323 821,55	-124 053,04	-38,31
MARGE SUR M/SES & MAT	103 886,13	48 812,95	55 073,18	112,82
CHARGES				
63120000 – Taxe d'apprentissage	48,00	482,00	-434,00	-90,04
63330000 – Formation continue	1 177,84	1 524,04	-346,20	-22,72
63512000 – Taxes foncières	1 266,00	1 111,00	155,00	13,95
Impôts, taxes et vers. assim.	2 491,84	3 117,04	-625,20	-20,06
64100000 – Salaire	56 271,14	53 777,96	2 493,18	4,64
64112000 – INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL	2 969,87		2 969,87	
64120000 – Congés payés	-3 455,00	-803,00	-2 652,00	330,26
64130000 – Primes gratif	2 256,50	5 112,50	-2 856,00	-55,86
64140000 – Indemnité transport		118,80	-118,80	-100,00
Salaires et Traitements	58 042,51	58 206,26	-163,75	-0,28
64510000 – Urssaf	12 068,76	10 362,90	1 705,86	16,46
64530000 – Retraite non cadres	7 058,34	2 589,40	4 468,94	172,59
64532000 – Prévoyance non cadres	264,81	257,11	7,70	2,99
64540000 – Assedic	2 435,63	2 258,81	176,82	7,83
64700000 – Autres charges sociales	-1 038,80	344,35	-1 383,15	-401,67
64750000 – Médecine de travail	343,26	348,84	-5,58	-1,60
64770000 – Tickets restaurants	729,53	2 679,74	-1 950,21	-72,78
Charges sociales	21 861,53	18 841,15	3 020,38	16,03
68112000 – Dot aux amortis immo corp	677,60	566,55	111,05	19,60
Amortissements et provisions	677,60	566,55	111,05	19,60
65800000 – Chges gestion courante	44 190,09	20,01	44 170,08	NS
68950000 – Reports en fds dédiés s:contrib.fin		8 695,00	-8 695,00	-100,00
Autres charges	44 190,09	8 715,01	35 475,08	407,06
Total	127 263,57	89 446,01	37 817,56	42,28

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 377,44	-40 633,06	17 255,62	-42,47
76800000 – Intérêt livret	372,44	821,62	-449,18	-54,67
Produits financiers	372,44	821,62	-449,18	-54,67
Résultat financier	372,44	821,62	-449,18	-54,67
RESULTAT COURANT	-23 005,00	-39 811,44	16 806,44	-42,22
77200000 – Produits des exercices antérieurs		3 201,79	-3 201,79	-100,00
Produits exceptionnels		3 201,79	-3 201,79	-100,00
67120000 – Pénalités et amendes		606,85	-606,85	-100,00
67200000 – Charges sur exercices antérieurs		3 073,52	-3 073,52	-100,00
Charges exceptionnelles		3 680,37	-3 680,37	-100,00
Résultat exceptionnel		-478,58	478,58	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 005,00	-40 290,02	17 285,02	-42,90

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 248 042 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 23 005 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2017-01 du 5 Mai 2017 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3 ANS

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
COTISATIONS	64 634
TOTAL	64 634

Faits caractéristiques

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
43870000 – Charges sociales – produits à recev		3 202
Autres créances		3 202
Valeurs mobilière de placement		
51880000 – Intérêts à recevoir	227	511
Disponibilités	227	511
Total général	227	3 713

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
Charges constatées d'avance		
Total général		

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Synthèse des PCA

	Montant

Synthèse des CAP

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88,00
Dettes fiscales et sociales	2 158,00
Total	2 246,00

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	64 634	100,00	105 522	100,00	-40 888	-38,75
MARGE DE PRODUCTION	64 634	100,00	105 522	100,00	-40 888	-38,75
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	64 634	100,00	105 522	100,00	-40 888	-38,75
MARGE BRUTE GLOBALE	64 634	100,00	105 522	100,00	-40 888	-38,75
Autres achats et charges externes	199 769	309,08	323 822	306,88	-124 053	-38,31
VALEUR AJOUTEE	-135 134	-209,08	-218 300	-206,88	83 166	-38,10
Subventions d'exploitation	34 400	53,22	46 700	44,26	-12 300	-26,34
Impôts, taxes et verst assimilés	2 492	3,86	3 117	2,95	-625	-20,06
Charges de personnel	79 904	123,62	77 047	73,02	2 857	3,71
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-183 130	-283,33	-251 764	-238,59	68 634	-27,26
Reprises s/ charges et Transferts			3 763	3,57	-3 763	-100,00
Autres produits	204 620	316,58	216 650	205,31	-12 029	-5,55
Dot. amortissements et provisions	678	1,05	567	0,54	111	19,60
Autres charges	44 190	68,37	8 715	8,26	35 475	407,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 377	-36,17	-40 633	-38,51	17 256	-42,47
Produits financiers	372	0,58	822	0,78	-449	-54,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ	-23 005	-35,59	-39 811	-37,73	16 806	-42,22
Produits exceptionnels			3 202	3,03	-3 202	-100,00
Charges exceptionnelles			3 680	3,49	-3 680	-100,00
Résultat exceptionnel			-479	-0,45	479	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 005	-35,59	-40 290	-38,18	17 285	-42,90

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6-8 Passage des 2 soeurs 75009 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 8 4 3 1 3 0 6 6 0 0 0 6 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 032	AG	1 244	788
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	14 240	AO		14 240
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 532	AU	34 532	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	50 805	BK	35 776	15 028	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ		CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	124 628	CE		124 628
	Disponibilités	CF	108 385	CG		108 385	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	233 013	CK		233 013	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Écarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	283 818	IA	35 776	248 041	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	54 059	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 860	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	67 362	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(23 005)	
	Subventions d'investissement	DJ	44 060	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	219 337
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 915	
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 788	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	28 704	
	Écarts de conversion passif*	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	248 041	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 704		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT						Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	63 409	FH	1 225	FI	64 634		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	63 409	FK	1 225	FL	64 634		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	34 400		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	204 620		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	303 654	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	199 768		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 491		
	Salaires et traitements*					FY	58 042		
	Charges sociales (10)					FZ	21 861		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	677	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	44 190			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	327 032		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(23 377)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	372		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	372		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	372		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(23 005)		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont		HY	
		<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 		IG	
	(3)	Dont		HP	
		<ul style="list-style-type: none"> — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier 		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					14 240		KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM	KN	KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2				KP	KQ	KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	KT	KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	KW	KX			
		Matériel de transport*						KY	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					34 532	LB	LC	LD			
	Emballages récupérables et divers *						LE	LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours							LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes							LK	LL	LM			
	TOTAL III						48 772	LN	LO	LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G	8M	8T		
Autres participations							8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés							1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T	1U	1V				
TOTAL IV							LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						50 805	ØG	ØH	ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains							IP	LX	LY	14 240	LZ	
	Constructions	Sur sol propre						IQ	MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui						IR	MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS	MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT	MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU	MM	MN		MO	
		Matériel de transport						IV	MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					34 532		IW	MS	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *							IX	MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours							MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes							NC	ND	NE		NF		
TOTAL III						48 772	IY	NG	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ	ØU	M7		ØW	
	Autres participations							IØ	ØX	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés							I1	2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2	2E	2F		2G	
TOTAL IV							I3	NJ	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						50 805	I4	ØK	ØL		ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	566	PF	677	PG		PH	1 244
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	34 532	QM		QN		QO	34 532
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	34 532	QV		QW		QX	34 532
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	35 099	ØP	677	ØQ		ØR	35 776

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	VU	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 915	4 915							
Personnel et comptes rattachés		8C	8 751	8 751							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 928	13 928							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	108	108						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 000	1 000							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	28 704	VZ	28 704					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8	
	<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % 					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					WN	
					WO		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS	23 005	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV	
	<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs 					WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)					WB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6	
	Majoration d'amortissement*					I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	WZ
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	XA
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	PB		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	YG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD		
	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit					ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XH	23 005	
<ul style="list-style-type: none"> bénéfice (I moins II) déficit (II moins I) 					XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					XJ	23 005	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					ZL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XL		
					XN	23 005	
					XO	23 005	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	49 178
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	49 178
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	23 005
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	72 183
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(40 290)		Dividendes	ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF				
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG				
	TOTAL I	0F	(40 290)		TOTAL II	ZH	(40 290)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	21 796			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	27 272			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST	150 700			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	199 768		
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS				9Z	2 491			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 491			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires *					0B	59 193			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant ***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

 Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	3
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 7 8 4 3 1 3 0 6 6 0 0 0 6 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

ADRESSE (voie) 6-8 Passage des 2 soeurs

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 7 8 4 3 1 3 0 6 6 0 0 0 6 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

ADRESSE (voie) 6-8 Passage des 2 soeurs

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032